

À la suite de l'article de Pascale Auditeau dans *La République du Centre* du 10 octobre dernier et de l'interview du maire de Dordives, Jean Berthaud, Jean-Pierre Sueur vient d'adresser à Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux Transports, une question écrite.

>> [Lire l'article de Pascale Auditeau et l'interview du maire de Dordives](#)

### Question écrite

#### **Situation des usagers de la gare SNCF de Dordives (Loiret)**

M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M. le ministre délégué aux transports sur la situation pour le moins étonnante dans laquelle se trouvent les usagers de la gare SNCF de Dordives (Loiret). Aucun agent de la SNCF n'étant affecté à cette gare et celle-ci n'étant pas équipée d'un distributeur, il est impossible d'y acheter un billet pour se rendre à la gare voisine de Souppes-sur-Loing située au sein de la région Île-de-France (accessible en quatre minutes de trajet), ni d'ailleurs à aucune autre gare. Il n'existe par ailleurs aucun point de vente de billets SNCF dans cette commune. Il est également impossible d'obtenir des billets pour aller de Dordives à Souppes-sur-Loing dans l'une des gares parisiennes, que ce soit à la gare de Lyon ou à la gare de Bercy, ni sur Internet, et le coût de l'achat d'un titre de transport à bord est passé de 1,50 € à 6 €, ce qui apparaît prohibitif pour un trajet de quelques kilomètres. Il lui demande quelles dispositions il compte solliciter auprès de la SNCF pour qu'il soit mis fin à cette situation absurde. Il lui demande en outre quelles autres dispositions il envisage de solliciter pour mettre fin aux disparités qui subsistent, en dépit des efforts accomplis par la Région Centre-Val de Loire, par rapport à l'accès à la carte Navigo. Si les usagers de la gare SNCF de Malesherbes (Loiret) peuvent en bénéficier, il n'en va pas de même pour les usagers des gares de Montargis, Ferrières - Fontenay-sous-Loing... et Dordives. Outre le préjudice qui vient d'être évoqué, les usagers de Dordives doivent ainsi acquitter, lorsqu'ils se rendent à Paris pour leur travail – ce qui est le cas de nombre d'entre eux – un abonnement de 76 € par mois, alors que la carte Navigo est accessible depuis la gare de Souppes-sur-Loing située à un peu plus de trois kilomètres de Dordives et donc à environ quatre minutes de temps de trajet – ce qui, on en conviendra, se traduit par un coût considérable pour une minute ou un kilomètre de trajet.